



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Taxation des cotisations des mutualistes

Question écrite n° 10536

Texte de la question

M. Gérard Leseul attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique au sujet des taxes sur les cotisations des mutualistes. Les mutuelles font face depuis quelques années à l'augmentation de leurs taxes. Ces hausses significatives sont de nature à impacter directement les adhérents, qui, en plus de subir les effets de l'inflation, voient leurs cotisations augmenter. Actuellement, l'impôt représente un peu moins de 15 % de la cotisation des adhérents mutualiste. L'enjeu étant de favoriser au maximum l'accès aux soins des adhérents de ces mutuelles, une augmentation des cotisations peut inciter des adhérents à souscrire un contrat moins protecteur. M. le député attire l'attention de M. le ministre sur ce sujet pour garantir un accès aux soins optimal. Il l'interroge pour prendre connaissance des solutions que le Gouvernement envisage de mettre en place pour stopper l'augmentation de ces contributions voire d'envisager une baisse du prix payé par les assurés.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10536

Rubrique : Assurance complémentaire

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 mars 2024

Question publiée au JO le : [1er août 2023](#), page 7136

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)